

Montréal, le 8 octobre 2004

Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec
Ministère de la Culture et des Communications
Direction des médias, de l'audiovisuel et des télécommunications
225, Grande Allée Est, Bloc C, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5

OBJET : Télé-Québec au XXI^e siècle : point de repère plus nécessaire que jamais de notre identité collective - Consultations publiques du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec

Mesdames, Messieurs, chers membres du groupe de travail,

Nous sommes heureux de livrer notre opinion et nos réflexions relativement à la mission éducative et culturelle de Télé-Québec, dans le cadre de vos travaux qui pourraient être déterminants pour l'avenir de cette institution. En fait, nous nous sentons particulièrement interpellés par votre étude, et nous sommes persuadés que nous pouvons y apporter une contribution significative, pour au moins deux raisons.

D'abord, parce que nous estimons que Télé-Québec est un acteur essentiel du développement social et culturel du Québec d'aujourd'hui et de demain. Le consensus est clair à ce sujet, et nous nous réjouissons de l'affirmation de la ministre de la Culture et des Communications du Québec, dans le document de consultation, que *la nécessité d'une télévision publique québécoise n'est pas remise en cause*.

Deuxième raison : les liens étroits qui ont toujours uni l'Office national du film (ONF) et Télé-Québec depuis la création de celle-ci. Ces liens privilégiés, nécessaires et très productifs en retombées éducatives, culturelles et sociales pour le Québec, s'expliquent par la parenté étroite des missions respectives des deux organisations et leurs nombreuses caractéristiques communes.

Télé-Québec et l'ONF sont hautement complémentaires. L'ONF est une institution unique, producteur public et distributeur de films et de vidéos, principalement des documentaires engagés sur les plans social et culturel, et qui compte un fonds de 11 000 œuvres réalisées depuis notre fondation, en 1939. Télé-Québec est un télédiffuseur qui compte dans sa programmation une bonne contribution de l'ONF. Ainsi, entre 2002 et 2004, Télé-Québec a obtenu des licences pour présenter sur ses ondes 82 titres, soit des productions ou coproductions de l'ONF.

BUREAU DU COMMISSAIRE

3155, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, QC H4N 2N4
Téléphone: (514) 283-9244 Télécopieur: (514) 283-3258
j.bensimon@onf.ca



Les deux sociétés ont aussi établi de nombreux partenariats fructueux sur des projets précis. Mentionnons, par exemple, le programme de courts métrages de fiction *16/26*, en collaboration avec la SODEC (années 1990); la série *Écran Animé*, célébrant l'animation d'auteur d'ici et d'ailleurs (automne 2002); la présentation de documentaires d'auteurs de la relève dans le cadre de la série *Libres courts* (décembre 2000), et la diffusion-débat de *Bacon, le film*, (novembre 2001). Nous indiquons plus loin de nouveaux partenariats que nous espérons réaliser avec Télé-Québec, dans le cadre des mesures qui seront prises à la suite de vos travaux.

On pourrait détailler longuement ce qui rapproche nos deux sociétés, qu'il s'agisse de ressources humaines – Télé-Québec et l'ONF sont d'indispensables pépinières de compétences et de talents pour les divers métiers en cinéma et en télévision – ou de pratiques artistiques, commerciales ou de gestion. Mais le point commun le plus important tient à ce qui est fondamental : la mission éducative et culturelle, qui pourrait s'énoncer pratiquement de la même façon pour les deux organisations.

Rappelons brièvement la mission de chacune :

- **Télé-Québec** a pour but de « développer le goût du savoir, de favoriser l'acquisition de connaissances, de promouvoir la vie artistique et culturelle et de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise »¹ auprès de tous les Québécois.
- **L'ONF** a pour but de « mieux faire connaître les réalités sociales et culturelles du Canada (...) »² aux Canadiens ainsi qu'aux autres nations.

Télé-Québec a certes une vocation d'**éducation** qui lui est propre (développer le goût du savoir, favoriser l'acquisition des connaissances), qui est au bout du compte des plus compatibles à la mission que se donne l'ONF de faire connaître aux Canadiens leurs collectivités.

L'ONF et Télé-Québec ont le même but, que l'on pourrait énoncer ainsi : **présenter et faire comprendre la multitude de réalités sociales et culturelles d'un pays (pour l'ONF) ou de la société québécoise (pour Télé-Québec) aux gens de ce pays ou de cette société québécoise**. On peut appliquer à l'une ou l'autre de nos organisations un mot célèbre de John Grierson, fondateur de l'ONF : chacune d'elles cherche à être « l'œil » du pays ou de la société qu'elle présente, pour en capter tous les aspects, soit les hommes et les femmes qui l'habitent aussi bien que les idéaux que les citoyens cherchent à réaliser.

Le statut d'organisme gouvernemental de l'ONF et de Télé-Québec témoigne de l'importance qu'accordent les gouvernements concernés, celui du Canada et celui du Québec, à la promotion de ce qui est propre à notre société et à notre culture. En mettant sur pied ces deux institutions, nos gouvernements respectifs avaient des objectifs similaires : démocratiser la culture, donner la parole à ceux qui ne peuvent se faire entendre autrement, faire connaître les régions et les réalités les plus diverses de la collectivité, etc., – des buts qui se rattachent tous à la formation et au renforcement auprès des citoyens de leur **identité**, si nécessaire à la cohésion sociale, ainsi qu'à

¹ Source : *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, chapitre 2, article 16.

² Source : site Web de l'ONF (www.nfb.ca).

BUREAU DU COMMISSAIRE

3155, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, QC H4N 2N4

Téléphone: (514) 283-9244 Télécopieur: (514) 283-3258

j.bensimon@onf.ca



l'amélioration de la qualité de vie. Et cette identité doit tenir compte, autant pour le gouvernement du Canada que pour celui du Québec, de la diversité culturelle.

Quand on compare Télé-Québec et l'ONF à des entreprises privées du même créneau éducatif et culturel, il importe d'établir une distinction majeure concernant la rentabilité. Pour nos deux organisations, cette rentabilité doit s'évaluer d'abord en gains sociaux dans le processus de création d'une production ou à la suite de la prestation des films, vidéos ou services hors programmation, et non strictement en revenus ou en cotes d'écoute. Par exemple, un film de l'ONF comme *Bacon* diffusé à Télé-Québec en 2001 n'aurait certainement pas atteint tous ses objectifs de rentabilité s'il avait été produit par une entreprise privée. Mais les réflexions intenses qu'il a provoquées et leurs répercussions ne constituent-elles pas un rendement extraordinaire pour la société?

Or, l'évaluation de ce genre de rendement n'est pas facile, tout comme le fait de quantifier en argent le coût optimal de la mission d'organismes comme Télé-Québec ou l'ONF. Il s'agit là d'une question cruciale, d'autant plus que, comme l'a indiqué le ministre de la Culture et des Communications du Québec, vos propositions devront supposer une utilisation optimale des fonds publics et l'identification possible de nouvelles sources de financement.

Mais le « rendement social » souhaité, ne doit-il pas être, lui aussi, optimal? Plus que jamais, compte tenu de la mondialisation de la culture et des communications, de la multiplication incroyable des médias et des canaux ainsi que des nouveaux enjeux sociaux.

En fait, le nouveau paysage médiatique a dramatiquement changé avec la multiplication des canaux et des médias, les bouleversements culturels et technologiques et la privatisation. Or, tout cela a généré un effet important : plus nous sommes collectivement connectés sur le reste de la planète, moins il nous reste de temps pour l'être sur nos réalités canadiennes ou québécoises, pour nous raconter nos propres histoires, nos origines, nos singularités, nos problèmes. À cause des règles du marché, les cultures ayant le plus de moyens pour occuper les médias du monde obtiennent évidemment une visibilité écrasante. L'envers de la médaille de la mondialisation de la culture est donc que des pans entiers de notre culture nationale sont malheureusement laissés dans l'ombre. Des régions du Canada ou du Québec sont moins connues par les citoyens de nos métropoles que des coins du monde où ils ne sont jamais allés!

Au bout du compte, la démocratie peut en souffrir. En effet, une démocratie saine exige des citoyens éclairés sur les caractéristiques et les enjeux de l'ensemble. Les citoyens doivent aussi être capables d'exercer un esprit critique, de disposer d'une voix médiatique pour se faire entendre et d'accéder à la culture autre que celle de masse – à plus forte raison quand il s'agit de la culture de leur collectivité. Enfin, les divers groupes qui composent la société doivent se connaître suffisamment les uns les autres pour s'apprécier et se respecter. Or, rien de cela n'est possible, si l'on doit compter sur les seuls médias de masse.

Nous sommes convaincus que l'ONF et Télé-Québec sont des réactions concrètes et dynamiques à ces problèmes. Comme alternative à la culture de masse, nos organisations offrent la culture qui n'est pas nécessairement rentable, et la diversité contre l'uniformité.

BUREAU DU COMMISSAIRE

3155, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, QC H4N 2N4
Téléphone: (514) 283-9244 Télécopieur: (514) 283-3258
j.bensimon@onf.ca



Tout comme l'ONF, Télé-Québec est un lieu d'innovation créatrice et d'expériences uniques, où l'on prend des risques audacieux plutôt que de se fier à des recettes éprouvées, où l'on reflète notre réalité culturelle en donnant l'occasion aux créateurs de toutes disciplines et de toutes tendances de s'exprimer et de montrer leurs œuvres. C'est une invitation à réfléchir sur l'information, à en discuter, à apprendre en plus de se divertir. C'est la parole donnée aux jeunes, aux aînés, aux femmes, aux exclus, aux sans-tribune, aux régions.

Cependant, les changements sociaux, médiatiques et technologiques ont été tels, ces dernières années, qu'ils remettent en question certains des rôles et des façons de faire de Télé-Québec, spécialement en ce qui a trait à sa fonction éducative, comme cela a été le cas pour bon nombre de réseaux de télévision éducatifs au Canada et ailleurs dans le monde. Force est de constater que des réseaux comme Sask tv, Alberta Access, Knowledge, TVOntario, France 5 et PBS, tout comme Télé-Québec, ont tous dû faire face à des remises en question. L'expérience récente nous oblige tous à aborder la viabilité et la pertinence de l'éducation à la télévision sous une nouvelle lumière. En fait, plusieurs questions viennent spontanément à l'esprit. N'a-t-on pas trop exigé de ce média en ce qui a trait à ses capacités d'« éducateur »? Et, au fond, un réseau comme Télé-Québec, qui n'a rien de commun avec une station comme la Télé-université, n'est-il pas davantage culturel qu'éducatif? Et, s'il fallait que Télé-Québec soit vraiment une télévision à vocation éducative, ne devrait-elle pas voir à renforcer davantage ses liens avec le ministère de l'Éducation?

Et ce qui est aussi certain dans notre esprit, c'est que pour revoir les paramètres de la mission de Télé-Québec, il nous faut faire éclater le cadre dans lequel elle œuvre présentement. Pour ce faire, deux pistes de réflexion s'avèrent incontournables. D'abord, Télé-Québec peut-elle aller au-delà de sa frontière géographique et ensuite, le développement à vitesse « grand V » de la technologie ne l'oblige-t-elle pas à aller au-delà de la télévision?

En outre, historiquement Télé-Québec a limité son rayonnement et son champ d'action au Québec. Certains marchés étrangers, notamment en Europe et en Asie, ainsi que des projets d'ampleur comme l'a été *Mission Arctique*, nous semblent particulièrement prometteurs. **L'ONF, qui a acquis une expertise considérable dans la prospection de ces marchés et dans la négociation d'ententes avec des partenaires étrangers, serait heureuse de creuser davantage dans cette voie avec Télé-Québec.**

À notre avis, la meilleure façon de collaborer sur ce plan serait de créer des comités conjoints chargés du développement des affaires de Télé-Québec hors du Québec, avec des responsabilités et un plan clairement définis. Évidemment, nous pourrions compter sur des partenaires financiers comme la SODEC. Autre possibilité quant à l'exportation des produits de Télé-Québec : **l'ONF pourrait prendre en charge la distribution internationale des émissions produites ou coproduites par Télé-Québec.**

Télé-Québec dispose de nombreux outils pour réaliser sa mission. Nous traiterons de deux de ces outils, soit la diffusion de documentaires et les services en ligne, qui correspondent à deux expertises propres à l'ONF et à propos desquelles nous avons des recommandations de partenariat précises à faire, dans le contexte de vos travaux.

BUREAU DU COMMISSAIRE

3155, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, QC H4N 2N4
Téléphone: (514) 283-9244 Télécopieur: (514) 283-3258
j.bensimon@onf.ca



Lorsqu'il s'agit de refléter les réalités ou les régions les plus diverses d'un pays ou d'une collectivité, et cela dans une perspective éducative ou pour susciter la discussion, le documentaire est une formule à privilégier. C'est un genre qui a acquis ses lettres de noblesse, et ce, dès les tout débuts du cinéma. Et il est plus populaire que jamais.

On n'a qu'à mesurer la popularité croissante de films comme ceux de Michael Moore et de manifestations comme les Rencontres internationales du documentaires de Montréal ainsi que l'ouverture de plusieurs cinémas, dont l'Ex-Centris, qui programment presque exclusivement des documentaires, pour se rendre compte que les Québécois et les Canadiens apprécient de plus en plus cette forme cinématographique. Nous-mêmes, à l'ONF, nous constatons que, lors des projections que nous organisons à travers le pays, les spectateurs sont toujours plus nombreux. Et les débats, lorsqu'il y en a après le visionnement des films, sont de plus en plus animés. Les discussions qui ont suivi *Bacon, le film*, diffusé en 2001 sur les ondes de Télé-Québec en est un exemple des plus probants.

Le documentaire fait partie du créneau de Télé-Québec, qui en diffuse, bon an mal an, environ 800 venus de partout. Or, **nous croyons qu'elle pourrait et devrait en présenter davantage.**

À ce sujet, l'ONF souhaite examiner des avenues prometteuses afin de modifier sa relation actuelle avec Télé-Québec. L'ONF voudrait devenir plus qu'un simple fournisseur de documentaires : un réel partenaire, qui pourrait faire profiter Télé-Québec de son expertise et de sa collection de valeur patrimoniale inestimable. Ne pourrait-on pas garantir à l'ONF une plage horaire consacrée au documentaire de long métrage ou, au moins, un nombre d'heures garanti pour la diffusion de nos documentaires? Qu'il s'agisse d'aider au choix des films à diffuser, d'aménager de nouveaux créneaux dédiés au genre, de préparer des sorties de films en salle ou à la télévision, etc., nous serions heureux d'aider Télé-Québec. Nous pourrions ensemble, dans une première étape, discuter d'une formule de concertation, qui pourrait inclure la présence d'un intervenant de l'ONF dans un comité conjoint.

Une autre avenue de collaboration possible consiste à transformer les services éducatifs en ligne en guichet unique à large bande.

Carrefour éducation de Télé-Québec, ce merveilleux service de soutien aux élèves et aux enseignants, se veut le carrefour national d'expertise et de ressources didactiques francophones disponibles sur l'inforoute ou sur support vidéo ou DVD, à l'intention du milieu scolaire. Or, à notre avis, le positionnement et l'organisation du service et de son site, tout comme le mode de distribution des documents archivés, devraient être améliorés, afin que *Carrefour éducation* devienne encore plus populaire.

Au Québec, les budgets qui concernent l'accès aux outils didactiques autres que les manuels scolaires sont décentralisés, par commission scolaire, par école et même par classe, contrairement à ce qui se passe en Ontario notamment. Il en résulte, pour certaines écoles et bon nombre d'enseignants, des difficultés de profiter des ressources audiovisuelles distribuées par Télé-Québec et l'ONF. **Cette situation pourrait être améliorée si le service était repositionné et organisé en fonction de recommandations et de mesures prises par le ministère de l'Éducation (MEQ),**

BUREAU DU COMMISSAIRE

3155, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, QC H4N 2N4
Téléphone: (514) 283-9244 Télécopieur: (514) 283-3258
j.bensimon@onf.ca



afin de faciliter l'accès au matériel en ligne à un maximum d'écoles. Cela correspondrait d'ailleurs à une volonté qu'a exprimée la société d'État dans son plan triennal 2000-2003, à savoir la consolidation de son partenariat avec le ministère de l'Éducation et les milieux institutionnels de type éducatif.

Un mode de distribution basé sur la diffusion en transit (*streaming*) devrait être également envisagé. Le mode de consultation actuelle des ressources en ligne est fondé sur le téléchargement. Pour protéger les droits d'auteur, le site du *Carrefour éducation* mentionne l'interdiction de reproduire les documents, mais le téléchargement rend possible les copies pour toute personne malintentionnée. Un mode de consultation comme la diffusion en transit, qui nécessite la large bande, serait tout à fait sécuritaire puisqu'il permettrait de conserver en tout temps les ressources archivées sur le site de *Carrefour éducation*.

Télé-Québec a été un collaborateur de première importance pour le projet pilote du MEQ « Le réseau numérique de l'éducation ». Dans le cadre de ce projet, toutes les écoles des trois commissions scolaires Laval, Seigneurie-des-Milles-îles et les Affluents ont été reliées entre elles, et à Internet, par un réseau de fibre optique. Ce projet pilote s'est avéré un succès à bien des égards quant à l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la pratique enseignante, mais a aussi permis de soulever des problématiques auxquelles le milieu de l'éducation se bute, dont les coûts de licences et de droits pour l'accès aux ressources audiovisuelles en ligne. Le 28 septembre 2004, le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (présidé par le ministre Reid) se prononçait en faveur de l'élaboration d'une stratégie financière concertée pour faciliter l'accès pour usage pédagogique des ressources numériques en ligne. L'ONF et Télé-Québec, ensemble, pourraient former un tandem collaboratif pour le développement d'ententes cadres et l'implantation de programmes de distribution à l'échelle du Québec dans le domaine de la diffusion numérique dans les écoles. Il s'agirait d'une première canadienne.

D'autre part, ce lien privilégié entre le MEQ et Télé-Québec pourrait être garant d'autres réussites dans le milieu de l'éducation. Éducation relative aux médias, développement de l'esprit critique, utilisation des NTIC, participation citoyenne – toutes ces compétences sont prônées dans les programmes scolaires canadiens. Le développement de telles compétences repose sur une infrastructure de communication physique (tels que des réseaux à haute vitesse) et institutionnelle. Dans cette perspective, le rôle et la responsabilité du diffuseur public québécois prend une importance capitale. Dans le contexte particulier du lien avec la francophonie canadienne, l'ONF se positionnerait comme un partenaire privilégié pour dynamiser les échanges et l'élaboration de projets à valeur éducative.

Notre dernier point concerne le processus d'élaboration de Télé-Québec en matière de nouvelles émissions jeunesse. Il s'agit d'un processus comptant plusieurs étapes et qui, comme *Cornemuse*, peut s'échelonner sur plus d'un an et prendre plusieurs années avant d'assurer sa rentabilité. L'ONF souhaiterait réfléchir à ce sujet avec Télé-Québec et voir comment les deux organismes pourraient travailler en partenariat afin d'alléger le processus bien sûr, mais aussi et surtout de relancer, si possible, une nouvelle génération d'émissions jeunesse, produites chez nous pour le bénéfice de nos collectivités.

BUREAU DU COMMISSAIRE

3155, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, QC H4N 2N4
Téléphone: (514) 283-9244 Télécopieur: (514) 283-3258
j.bensimon@onf.ca



En terminant, nous tenons à vous informer que nous serions honorés si vous acceptiez de nous recevoir lors des audiences publiques, afin d'approfondir avec vous les avenues de réflexion que nous vous proposons.

Nous espérons que notre lettre saura contribuer de manière positive à vos travaux.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, chers membres, mes salutations les meilleures.

Le commissaire du gouvernement à la cinématographie et président,



Jacques Bensimon

